



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Patrimoine  
culturel  
immatériel

# Accréditation d'ONG

## ICH-09 – Formulaire

Reçu CLT / CIH / ITH

Le 03 MAI 2017

N° ..... 0293 .....

### DEMANDE D'ACCREDITATION D'UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER DES FONCTIONS CONSULTATIVES AUPRES DU COMITE

**DATE LIMITE 30 AVRIL 2017**

Les instructions pour remplir la demande sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante :

<http://www.unesco.org/culture/ich/fr/formulaires/>

#### 1. Nom de l'organisation

##### 1.a. Nom officiel

*Veillez indiquer la dénomination officielle complète de l'organisation, dans sa langue d'origine, telle qu'elle apparaît dans les pièces justificatives établissant sa personnalité juridique (8.b ci-dessous).*

Routes Nomades

##### 1.b. Nom en français ou anglais

*Veillez Indiquer la dénomination de l'organisation en français ou en anglais.*

Routes Nomades

#### 2. Coordonnées de l'organisation

##### 2.a. Adresse de l'organisation

*Veillez indiquer l'adresse postale complète de l'organisation, ainsi que les coordonnées complémentaires telles que le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site Web, etc. L'adresse postale indiquée doit être celle où l'organisation exerce son activité, quel que soit son lieu de domiciliation juridique (voir point 8).*

Organisation : Association Routes Nomades

Adresse : 25 rue d'Andaine, 72190 Coulaines, France

Numéro de  
téléphone : +33 (0)2 43 76 19 65

Adresse  
électronique : contact@routesnomades.fr

Site web : www.routesnomades.fr

Autres informations  
pertinentes :

## 2.b. Personne à contacter pour la correspondance

Donnez le nom, l'adresse complète et tout autre renseignement du responsable à qui toute correspondance concernant la candidature peut être adressée.

Titre (Mme/M., etc.) :	M
Nom de famille :	CURTET
Prénom :	Johanni
Institution/fonction :	Directeur artistique
Adresse :	13 ru du Général Maurice Guillaudot, 35000 Rennes, France.
Numéro de téléphone :	+33(0)6 21 35 53 01
Adresse électronique :	curtetjohanni@yahoo.fr
Autres informations pertinentes :	

## 3. Pays où l'organisation est active

Indiquez le/les pays où l'organisation exerce ses activités. Si elle œuvre uniquement dans un seul pays, veuillez préciser lequel. Si ses activités sont internationales, indiquez si elle opère au niveau mondial ou dans une ou plusieurs régions, et listez les pays principaux où elle mène ses activités.

- local
- national
- international (veuillez préciser :)
- dans le monde entier
  - Afrique
  - États arabes
  - Asie & Pacifique
  - Europe & Amérique du Nord
  - Amérique latine & Caraïbes

Veuillez énumérer le/les principal(aux) pays où elle est active:

France et Mongolie

## 4. Date de sa création ou durée approximative de son existence

Veuillez indiquer quand l'organisation a été créée, tel que cela apparaît dans les pièces justificatives établissant sa personnalité juridique (8.b ci-dessous).

14 février 2006

## 5. Objectifs de l'organisation

*Veillez décrire les objectifs pour lesquels l'organisation a été créée et qui doivent être « en conformité avec l'esprit de la Convention » (Critère C). Si les objectifs principaux de l'organisation sont autres que la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, expliquez en quoi l'objectif de sauvegarde est lié à ses objectifs à plus grande échelle.*

*400 mots maximum ; veuillez ne pas joindre d'informations complémentaires.*

L'Association Routes Nomades est née de la rencontre d'un ethnomusicologue français et un détenteur de tradition du khöömii (chant diphonique) mongol. Avec la finalité de contribuer au vivre-ensemble à travers la favorisation du dialogue interculturel et la promotion de la diversité culturelle, Routes Nomades a pour but de faire connaître, promouvoir, valoriser et transmettre la musique traditionnelle mongole, et plus largement la culture mongole en Europe. Ces objectifs sont mis en œuvre par l'organisation d'événements culturels et scientifiques (concerts, conférences, rencontres, projections...), des activités de la médiation culturelle (stages, ateliers, cours sur le khöömii et la culture mongole), le conseil artistiques pour la musique mongole, ainsi que la production d'éditions (disques, DVDs...). Les missions de Routes Nomades s'inscrivent pleinement dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, l'encouragement à la création artistique ainsi que l'échange académique dans la recherche ethnomusicologique de l'aire concernée.

Depuis sa création en 2006, notre association maintien une fréquence moyenne d'activité annuelle entre 1 et 3 tournées avec des musiciens invités (2 à 12 artistes). Ainsi, nous avons déjà organisé plus de 100 concerts de musique traditionnelle mongole, 60 stages de chant diphonique et 80 ateliers autour de la culture mongole en Europe et ailleurs (France, Suisse, Italie, Allemagne, Pologne, Norvège et Maroc). En 2017, nous avons publié notre 3<sup>e</sup> disque sur le chant diphonique mongol - une première anthologie sur cette technique vocale, qui a reçu des distinctions médiatiques comme ffff de Télérama, Sélection album par Le Monde, Bravo de Trad'Mag, Coup de Cœur de l'Académie Charles Cros et 'Top of the World' par Songlines.

Nous conseillons aussi pour des projets liés au chant diphonique pour différentes structures, allant du Théâtre de la Ville-Abesses, en passant par le Festival de Fès des musiques sacrées du monde jusqu'au théâtre équestre Zingaro-Bartabas.

Routes Nomades a pour but de la promotion, la diffusion, la production, la direction artistique, l'édition (disque, DVD, livre) et l'organisation de tournées dans le domaine du spectacle vivant incluant musique (musiques traditionnelles, world ou actuelles, et autres selon nos envies), la danse, le théâtre et les arts plastiques, ainsi que l'organisation d'événements divers (soirées thématiques, festivals, concerts, conférences, stages), le conseil artistique et la sous-traitance dans ces mêmes domaines.

## 6. Activités de l'organisation en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Les points 6.a. à 6.d. sont essentiellement destinés à montrer que l'ONG satisfait au critère consistant à « avoir des compétences, des qualifications et l'expérience avérées en matière de sauvegarde (telle que celle-ci est définie dans l'article 2.3 de la Convention) du patrimoine culturel immatériel se manifestant entre autres dans un ou plusieurs domaines spécifiques » (Critère A).

### 6.a. Domaine(s) où l'organisation est active

Cochez une ou plusieurs cases pour indiquer les domaines principaux où l'organisation est la plus active. Si ses activités se rapportent à d'autres domaines que ceux énumérés, cochez « autres domaines » et indiquez les domaines concernés.

- traditions et expressions orales
- arts du spectacle
- pratiques sociales, rituels et événements festifs
- connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel
- autres domaines – veuillez préciser :

### 6.b. Activités principales de sauvegarde dans lesquelles l'organisation est impliquée

Cochez une ou plusieurs cases pour indiquer les principales activités de sauvegarde de l'organisation. Si ses activités impliquent des mesures de sauvegarde non énumérées ici, cochez « autres mesures de sauvegarde » en précisant lesquelles.

- identification, documentation, recherche (y compris le travail d'inventaire)
- préservation, protection
- promotion, mise en valeur
- transmission, éducation formelle et non formelle
- revitalisation
- autres mesures de sauvegarde – veuillez préciser :

### 6.c. Description des activités de l'organisation

Les organisations qui font une demande d'accréditation doivent décrire brièvement leurs activités récentes et leur expérience en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, y compris celles démontrant les capacités de l'organisation à assurer des fonctions consultatives auprès du Comité. La documentation pertinente peut être présentée, si nécessaire, au point 8.c. ci-dessous.

650 mots maximum ; veuillez ne pas joindre d'informations complémentaires.

Avec nos activités liées à la recherche et la dissémination du chant diphonique mongol, nous sommes au cœur de la sauvegarde de cette technique vocale grâce aux mesures de transmission, documentation, promotion, mise en valeur et protection. Depuis 8 ans, notre Directeur artistique (Johanni Curtet, l'ethnomusicologue spécialiste du chant diphonique mongol), enseigne cette technique vocale en Europe. Premier étranger à avoir soutenu une thèse sur le chant diphonique mongol, il est engagé à faire connaître le khöömii dans sa forme traditionnelle mongole, et non à travers ses dérivés du mouvement New-Age, comme le chant harmonique, le yoga du son etc.

Notre dernière production, le disque « Une Anthologie du khöömii mongol » marque nos convictions et engagements concrets dans la sauvegarde du chant diphonique. Coproduit avec le label Buda Musique, ce double disque contient un livret 46.p en trois langues (français, mongol, anglais). Réalisée dans le but de créer un outil pour la transmission du khöömii, le disque s'inscrit comme document majeur inédit servant l'esprit de la Convention de 2003. En présentant la tradition du khöömii dans toute sa diversité et contemporanéité, l'Anthologie manifeste aussi un engagement contre la muséification et la folklorisation de cet élément du PCI. Afin d'assurer la viabilité du khöömii, ce patrimoine vivant, nous nous sommes donnés pour objectif de revitaliser l'aspect rural et traditionnel du khöömii - supplanté par sa forme spectaculaire ; de rendre accessible au public les enregistrements issus des archives sonores (souvent inaccessibles) ; de promouvoir le respect de la propriété intellectuelle des détenteurs du khöömii ; de favoriser l'équité entre ceux-ci face à toute forme de hiérarchie, de réputation et de valeur sociale. Cette édition contribue à combler l'absence d'une documentation permettant un regard d'ensemble sur la pratique du khöömii, des premiers enregistrements existants aux créations actuelles.

Commencé en 2011 et sorti en janvier 2017, ce double disque montre, de la manière la plus large, toutes les facettes de la pratique passée et contemporaine du khöömii en Mongolie. Dans le détail, le corpus d'enregistrements couvre la diversité de la tradition dans son ensemble: son rapport à la nature, les divers styles et techniques diphoniques, le répertoire, les différents instruments d'accompagnement, l'évolution de la pratique sur trois générations, les sensibilités rurales et urbaines, les innovations...

Il s'agit d'un travail de passion, d'une aventure humaine partagée par Johanni Curtet et Nomindari Shagdarsuren, impliqués ensemble dans l'élaboration du dossier de candidature de l'Art traditionnel du khöömii mongol pour l'inscrire sur la Liste Représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité à l'UNESCO en 2010.

Au cours de la recherche de terrain en Mongolie, Johanni Curtet a réalisé des enregistrements de chant longs rares de la région de l'Ouest, notamment la province de Khovd. Regroupés en deux cassettes, ces enregistrements sont publiés par l'Académie des sciences en Mongolie, en accompagnant le livre "Les 35 chants longs chantés par Monsieur Shagj" et distribués gracieusement auprès de la communauté et les lieux de transmission.

Représentante de Routes Nomades aux États-Unis, Sunmin Yoon, Professeure associée à Montclair State University et University of Delaware, et spécialiste de l'urty duu (chant long mongol) a constitué une documentation exhaustive sur les détenteurs de la tradition, couvrant les régions du centre, du sud, de l'est et du nord pour ses recherches. Un projet d'édition de ces matières pour les disséminer auprès des communautés, groupes et individus relatifs est en cours.

#### **6.d. Description des compétences et qualifications de l'organisation**

*Donnez des informations sur le personnel et les membres de l'organisation, décrivez leurs compétences et qualifications dans le domaine du patrimoine culturel immatériel, en particulier celles démontrant les capacités de l'organisation à assurer des fonctions consultatives auprès du Comité et expliquer comment elles les ont acquises. La documentation justifiant ces compétences peut être présentée, si nécessaire, au point 8.c. ci-dessous.*

*250 mots maximum; veuillez ne pas joindre d'informations complémentaires.*

Johanni Curtet est Docteur en ethnomusicologie, spécialiste du khöömii (chant diphonique). Menées depuis 2004, ses recherches portent sur l'histoire, les origines, la transmission, la spectacularisation et la patrimonialisation de cette technique vocale en Mongolie. Durant ses recherches inventaire, il a identifié et documenté la plupart des détenteurs de la tradition (400 individus) et constitué l'état des lieux de son répertoire. En 2009, à la demande de la Commission nationale de la Mongolie pour l'UNESCO, il a participé à la candidature du khöömii mongol sur la Liste représentative du PCI de l'Humanité. Il est membre du CA de la Société française d'ethnomusicologie.

Depuis 2008, Nomindari Shagdarsuren s'est spécialisée dans le secteur du PCI. Diplômée du Master en Médiation du patrimoine culturel à l'Université Rennes 2, elle a travaillé pour des organisations de l'ingénierie culturelle nationales et internationales en Mongolie (Commission



nationale pour l'UNESCO), en France (CFPCI, Association France PCI) et Corée du Sud (NRICH, ICHCAP). Au cours de ces parcours, elle a participé aux projets de documentation, d'inventaire, de restauration, de digitalisation, de valorisation, de transmission des différents éléments du PCI ainsi que de candidatures des éléments mongols sur les listes de l'UNESCO. Pour avoir étudié les rapports entre la sauvegarde du PCI et le respect de la propriété intellectuelle, elle est l'auteure et co-auteure de plusieurs articles en mongol, anglais et français sur le PCI de Mongolie.

Sunmin Yoon, Docteure en ethnomusicologie, spécialiste de l'urty duu (chant long) mongol est un membre actif de Routes Nomades aux États-Unis. Étudiant la transition du chant long dans le contexte postsocialiste mongol, elle travaille en relation étroite avec les communautés détentrices de cette tradition et a déjà collaboré avec le Smithsonian Institute.

## **7. Les expériences de l'organisation en coopération avec les communautés, les groupes et les praticiens du patrimoine culturel immatériel**

*Le Comité évalue si l'ONG qui fait une demande d'accréditation « coopère, dans un esprit de respect mutuel avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus créant, pratiquant et transmettant le patrimoine culturel immatériel » (Critère D). Décrivez brièvement ici ces expériences.*

*400 mots maximum ; veuillez ne pas joindre d'informations complémentaires.*

L'association Routes Nomades est fondée sur la relation humaine et le dialogue interculturel dans le respect mutuel. Ses activités liées à la recherche, à la production et la diffusion des connaissances sur le khöömii sont toujours basées sur l'échange entre le chercheur-apprenti-diphoneur et le diphoneur-détenteur de tradition.

Depuis 2006, nous avons organisé des activités de sensibilisation du public sur le chant diphonique, la musique traditionnelle et la culture mongole en y impliquant les détenteurs du patrimoine. Ainsi, un réseau de passionnés du khöömii s'est créé en France, suivant les activités des musiciens invités chaque année.

Dans la mise en œuvre du projet du disque « Une Anthologie du khöömii mongol » nous avons voulu montrer la richesse passée et présente du khöömii mongol de façon exhaustive à travers la recherche ethnomusicologique et une implication large des détenteurs du khöömii dans le projet. Cette idée est réalisée à travers les longs et nombreux voyages dans les provinces de Khovd, Bayan-Ölgii, Uvs, Bayankhongor, Zavkhan, Övörkhangai, ainsi qu'Oulan-Bator et ses alentours, pour rencontrer l'ensemble des détenteurs actuels de la tradition, issus des divers groupes ethniques à l'échelle de la Mongolie : anciens, grands maîtres, hommes, femmes, élèves, pasteurs nomades, solistes professionnels, ensembles traditionnels nationaux, fusionnels, ethno-rock...

Ainsi, le projet de l'Anthologie a été présenté à tous les participants, y compris les familles des diphoneurs défunts, présentés dans les archives sonores, afin d'obtenir leurs consentements libres et éclairés. Par conséquent, nous avons respecté la propriété intellectuelle de chaque participant. Cela fait partie des principes de l'éthique du projet.

La réalisation d'une anthologie du chant long mongol est en projet. Nous avons la volonté de créer en Mongolie et pour la musique traditionnelle mongole un modèle discographique toujours en lien avec la communauté concernée et dans le respect de sa propriété intellectuelle.

## **8. Documentation sur les capacités opérationnelles de l'organisation**

*Les Directives opérationnelles exigent qu'une organisation demandant une accréditation soumette des documents éprouvant qu'elle possède les capacités opérationnelles énoncées au Critère E. Ces pièces justificatives peuvent revêtir plusieurs formes, selon le régime juridique en vigueur de chaque pays. Les documents présentés doivent être traduits si possible en français ou en anglais dans le cas où les originaux seraient dans une autre langue. Veuillez identifier clairement les pièces justificatives avec le(s) point(s) (8.a, 8.b ou 8.c) auxquels elles se réfèrent.*

## 8.a. Membres et personnel

*La preuve de l'implication des membres de l'organisation telle que demandée au critère E (i) peut prendre des formes aussi diverses qu'une liste des directeurs, une liste du personnel et des statistiques sur la quantité et les catégories de membres ; une liste complète des membres, n'est en principe, pas nécessaire.*

*Veillez présenter les pièces justificatives, en les identifiant « point 8.a »*

## 8.b. Personnalité juridique reconnue

*Si l'organisation a une charte, des articles de constitution, un règlement intérieur ou un document de création équivalent, un exemplaire doit être joint. Si, dans le cadre de la législation nationale en vigueur, l'organisation a une personnalité juridique reconnue par des moyens autres qu'un acte de constitution, veuillez fournir les pièces justificatives (par exemple, par la publication d'une annonce dans une gazette ou un journal officiel) montrant comment cette personnalité juridique a été établie.*

*Veillez présenter les pièces justificatives, en les identifiant « point 8.b »*

## 8.c. Durée d'existence et activités

*Si cela n'est pas déjà clairement indiqué dans les documents fournis au point 8.b. veuillez présenter les pièces justificatives prouvant que l'organisation existe depuis au moins quatre ans lors de sa demande d'accréditation. Veuillez présenter les documents montrant qu'elle a mené des activités de sauvegarde appropriées durant cette période, y compris celles décrites au point 6.c ci-dessus. Des documents supplémentaires tels que des livres, des CD, des DVD ou des publications similaires ne peuvent être pris en compte et ne doivent pas être soumis.*

*Veillez présenter les pièces justificatives, en les identifiant « point 8.c »*

## 9. Signature

*Le formulaire doit inclure le nom et la signature de la personne habilitée à signer au nom de l'organisation qui demande l'accréditation. Les demandes sans signature ne peuvent être prises en considération.*

Nom : Cécile Greffet

Titre : Présidente

Date : 28 avril 2017

Signature :



0243 76 19 - AP 0435 - Coudray - 72193



Reçu CLT / CIH / ITH

Le

03 MAI 2017

N°

0293

### Liste de membres de l'association Routes Nomades

N°	Titre	Nom & Prénom	Fonction/Post
1	Mme	Cécile Greffet	Présidente
2	Mme	Marylène Jarossay	Trésorière
3	Mr	Johanni Curtet	Directeur artistique
4	Mme	Nomindari Shagdarsuren	Chargée de projet
5	Mme	Sunmin Yoon	Membre-représentante aux États-Unis



Le 03 MAI 2017

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION ROUTES NOMADES** 0293  
*Association soumise à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et au décret du 16 août 1901***PRÉAMBULE**

Le présent règlement intérieur est destiné à compléter les statuts de Routes Nomades et à en fixer les divers points non précisés. Il est transmis à l'ensemble des membres de l'Association, ainsi qu'à chaque nouvel adhérent. Il s'applique à tous les membres.

**TITRE I – CONSTITUTION DE L'ASSOCIATION****Article 1 – But et objectif de l'Association**

En complément à ses buts décrits dans les statuts de l'Association, la finalité de Routes Nomades est de contribuer au vivre ensemble à travers la favorisation du dialogue interculturel et la promotion de la diversité culturelle. Ce motif dans l'esprit, Routes Nomades précise ses objectifs : faire connaître, promouvoir, valoriser et transmettre la musique traditionnelle mongole, notamment le khöömii (chant diphonique) et plus largement la culture mongole en Europe, comme en Mongolie et dans le monde. Ces objectifs sont mis en œuvre par l'organisation des événements culturels et scientifiques (concerts, conférences, rencontres, projections...), des activités de la médiation culturelle (stages, enseignements, ateliers, cours sur le khöömii et la culture mongole), le conseil artistique et scientifique ainsi que la production d'éditons (CDs, DVDs, ouvrages...). Les missions de Routes Nomades s'inscrivent pleinement dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, l'encouragement à la création artistique ainsi que l'échange académique dans la recherche ethnomusicologique.

**TITRE II – MEMBRES DE L'ASSOCIATION****Article 2 – Agrément des nouveaux membres.**

Tout nouveau membre doit être parrainé et présenté par un membre de l'association, dont au moins un membre fondateur, préalablement à son agrément. Il est agréé par le bureau statuant, lors de chacune de ses réunions sur les demandes d'admission présentées.

**Article 3 – Cotisation***Adhésion à l'Association*

L'adhésion de nouveaux membres est soumise au versement d'une cotisation, dont le montant sera fixé chaque année lors de l'assemblée générale ordinaire de l'Association.

Pour l'exercice en cours, le montant de la cotisation s'élève à : 5 euros.

Toute cotisation versée à l'Association est définitivement acquise. Il ne saurait être exigé un remboursement de cotisation en cours d'année, quelle qu'en soit la raison.

Cette cotisation devra ensuite être versée par les membres tous les ans, afin de réitérer leur adhésion à Routes Nomades.

Chaque membre sera avisé de la nécessité de renouveler sa cotisation tous les ans. Sans paiement de cette cotisation, une relance sera émise à l'encontre du membre par courrier ou e-mail, accordant un délai de régularisation. Si à l'issue du délai accordé le membre n'a toujours pas procédé à la régularisation de sa cotisation, il sera radié de plein droit de l'Association.

#### *Membre d'honneur*

Les membres d'honneur de l'Association sont, en raison de leurs qualités, compétences, autorités ou en raison de leurs actions favorables à Routes Nomades, dispensés de verser une cotisation.

### **TITRE III – FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION**

#### **Article 4 – Bureau de l'Association**

Le bureau de Routes Nomades est composé :

- d'un(e) Président(e)
- d'un(e) Trésorier(e)
- éventuellement un(e) secrétaire

Toutes les fonctions des membres du Bureau de l'Association sont bénévoles et ne peuvent être cumulées.

Le Bureau est en charge de la gestion des affaires courantes de Routes Nomades. Il se réunit sur convocation du (de la) Président(e), aussi souvent que l'exige l'intérêt de l'Association et au moins deux fois par an.

À l'issue de chaque réunion, un procès-verbal est dressé, qui rend compte de l'ensemble des points discutés et décisions prises.

570 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. « LES PETITS LOUPS ». *Objet* : assurer le fonctionnement de l'espace jeu par un accord des assistantes maternelles avec les enfants dont elles ont la garde, dans les locaux adaptés à leur âge et à leurs besoins ; par la mise à disposition de matériel et d'activités aidant à l'éveil et à la socialisation du petit enfant. *Siège social* : chez Mlle Get (Marie-Pierre), 1, rue Marie-Curie, 35150 Corps-Nuds. *Date de la déclaration* : 9 février 2006.

571 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. GROUPEMENT D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DU CANTON DE HÉDÉ. *Objet* : améliorer la compétitivité des exploitations, le revenu et les conditions de travail des agriculteurs ; développer une agriculture garante de l'environnement et de la qualité des produits ; participer à des actions de développement local et diffuser des initiatives d'animation rurales. *Siège social* : mairie, 35440 Guipel. *Date de la déclaration* : 13 février 2006.

572 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. CLUB D'ASTRONOMIE PHILOMÈNE. *Objet* : initiation et pratique de l'astronomie. *Siège social* : chez Mlle Bremugat (Laetitia), hameau de Colivan, 10, rue Rosa-Bonheur, 35290 Saint-Méen-le-Grand. *Courriel* : lilybreizh@free.fr. *Date de la déclaration* : 13 février 2006.

573 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. 2007, HUMANAITAIRE EN 4 L. *Objet* : mise en place et préparation d'un équipage en vue de participer au 4 L Trophy. *Siège social* : chez M. Laurent (Benjamin), Le Carrel, 35520 Melesac. *Date de la déclaration* : 13 février 2006.

574 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. LE RHEU JARDINIER. *Objet* : favoriser l'accès à un potager aux habitants du Rheu. *Siège social* : chez M. Volsin (Louis-Marie), 9, rue des Brunettes, 35650 Le Rheu. *Date de la déclaration* : 13 février 2006.

575 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. FEDERATION FRANÇAISE DE COMIX (F.F.C.). *Objet* : promouvoir la bande dessinée sous toutes ses formes et sur tous types de supports présents et à venir. Principalement, elle se destine à la publication de bandes dessinées, de livres illustrés, d'analyses sémantiques et de produits dérivés. Tous modes de productions passés, présents et à venir sont possibles. *Siège social* : chez M. Lizand (Max), 60, rue Saint-Hélier, 35000 Rennes. *Site internet* : <http://editionsffc.canalblog.com>. *Courriel* : editionsffc@hotmail.fr. *Date de la déclaration* : 14 février 2006.

576 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. ROUTES NOMADES. *Objet* : promotion ; diffusion ; production ; direction artistique ; édition (disque, DVD, livre) ; organisation de tournées dans le domaine du spectacle vivant, incluant la musique (musiques traditionnelles, world ou actuelle et autres selon nos envies), la danse, le théâtre et les arts plastiques, ainsi que l'organisation d'événements décors (soirées thématiques, festivals, concerts, conférences, stages), le conseil artistique et la sous-traitance dans ces mêmes domaines. *Siège social* : chez M. Curtet (Johanna), 43, rue Le Dantec, 35000 Rennes. *Date de la déclaration* : 14 février 2006.

577 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE SUR LES OVOPRODUITS DANS L'OUEST. *Objet* : favoriser l'innovation scientifique et technologique et le développement industriel dans le secteur des ovoproduits en s'appliquant prioritairement sur les compétences des régions Bretagne et Pays de la Loire et contribuer ainsi au développement économique de l'Ouest. *Siège social* : agr-campus Rennes, 65, rue de Saint-Brieuc, CS 84215, 35042 Rennes Cedex. *Date de la déclaration* : 14 février 2006.

578 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. RC COMPETITION. *Objet* : participer à une activité sportive qui est la poursuite sur terre et récolter des fonds nécessaires à son bon fonctionnement ainsi qu'à son développement. *Siège social* : chez M. Robert (Éric), La Hairie, 35190 Québriac. *Date de la déclaration* : 14 février 2006.

579 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. SOUNDRISE. *Objet* : sensibilisation, découverte et accès à la technique et au matériel de sonorisation et de l'imagerie du spectacle. *Siège social* : chez M. Guédé (Cédric), 1, rue de la République, 35160 Breteil. *Courriel* : soundrise@hotmail.fr. *Date de la déclaration* : 14 février 2006.

580 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. TY PETIT. *Objet* : créer une crèche parentale permettant une éducation ludique et personnalisée de l'enfant. Cette crèche est ouverte aux enfants dont les parents adhèrent au projet éducatif, ainsi qu'à ceux dont les parents sont accueillis par des structures alternatives pour un soutien psychologique, social et affectif. *Siège social* : chez M. Bahu (Étienne), 8, rue du Jasmin, 35230 Basse-Barré. *Date de la déclaration* : 16 février 2006.

581 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. SEASONS. *Objet* : promotion artistique et musicale. *Siège social* : chez Mlle Thebaull (Marine), 247 bis, rue de Fougères, 35700 Rennes. *Date de la déclaration* : 16 février 2006.

582 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. SUPER LOISIRS. *Objet* : organiser des activités pour les élèves résidant dans leur foyer. *Siège social* : chez M. d'Andigné (Jean-François), 6, avenue Belle-Fontaine, numéro 10, 35160 Cesson-Sevigné. *Date de la déclaration* : 16 février 2006.

583 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. MANTRA GAMES AND FUN. *Objet* : promouvoir le jeu de table, les jeux de plateau, de cartes et de figurines dans le bassin Montaigne. *Siège social* : chez M. Morvan (Michaël), 34, route de la Montagne, 35160 Montfort-sur-Meu. *Courriel* : riopelb@hotmail.com. *Date de la déclaration* : 16 février 2006.

584 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. ASSOCIATION CULTURELLE ET SOCIALE DE L'ÉGLISE PRÉCATHOLIQUE EVANGÉLIQUE DE RENNES SUD (A.C.S.E.P.E.). *Objet* : organiser en faveur de tous sans distinction d'origine des actions sociales d'urgence et de prévention, des actions de soutien, des actions socio-éducatives et des actions d'accompagnement. *Siège social* : 25, rue Marcel-Gembat, 35000 Rennes. *Date de la déclaration* : 16 février 2006.

585 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. OSSÉGOU. *Objet* : aménager le village de Marebourg au Mail. *Siège social* : chez Mme Taupin (Catherine), Château Gaillard, 35410 Osse. *Date de la déclaration* : 17 février 2006.

586 - Déclaration à la sous-préfecture de Redon. LES HERBES FOLLES. *Objet* : réaliser des courts-métrages, événements culturels et présence sur divers supports artistiques. *Siège social* : chez M. Carion (Brice), Fresnay, 35320 Tresbœuf. *Site internet* : <http://lesherbesfollesover-blog.com>. *Courriel* : lesherbesfolles@hotmail.fr. *Date de la déclaration* : 23 février 2006.

587 - Déclaration à la sous-préfecture de Fougères. VERTICE FACE. *Objet* : développer des actions de sensibilisation, de promotion, de sauvegarde, de mise en valeur, de protection et portant à l'énergie, l'environnement, le cadre de vie, le patrimoine, l'habitat du pays de Fougères. Parmi ses actions, l'association entreprendra toutes initiatives en privilégiant la formation et les débats pour s'opposer au projet de ligne à haute tension Cotentin-Maine. *Siège social* : chez M. Gauthier (Thierry), 11, rue de la Cosvinière, 35133 Bille. *Date de la déclaration* : 24 février 2006.

588 - Déclaration à la sous-préfecture de Fougères. FOOTBALL TEAM FOUGERAIS. *Objet* : pratique du pocket bike. *Siège social* : mairie, 8, rue de Fougères, 35133 Bille. *Date de la déclaration* : 24 février 2006.

#### Modifications

589 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. ANCIENNE UNION CYCLISTE CESSON-SEVIGNE. NOUVEAU OLYMPIQUE CLUB CYCLISTE CESSONNAIS (O.C.C.).



place, conformément aux lois et aux règles de l'art, un lieu de formation professionnelle afférent aux métiers du transport ferré sur le RPN, et plus particulièrement ceux de la composition, de la manœuvre, de la conduite accompagnée des trains. *Siège social*: 11, rue Carel, Le Mans. *Courriel*: antif2007@cegetel.net. *Date de la déclaration*: 26 septembre 2007.

**Déclaration à la préfecture de la Sarthe. ALL IS ART CT.** *Objet*: promouvoir la culture sous toutes ses formes : arts actuelles (chanson française de la nouvelle scène, électronique, etc.), art (expositions, installations et performances d'artistes et théâtre par l'organisation d'événements (soirées, festivals, expositions, etc.). *Siège social*: des Bouvreuils, 72700 Allonnes. *Courriel*: allproject@hotmail.fr. *Date de la déclaration*: 26 septembre 2007.

**Déclaration à la préfecture de la Sarthe. LES FINS EN QUARTIERS SUD.** *Objet*: animation de quartier, intégrer le défilé du carnaval. *Siège social*: 12, rue Albert-Mézergues, Le Mans. *Date de la déclaration*: 27 septembre 2007.

**Déclaration à la préfecture de la Sarthe. ASSOCIATION MEDICO.** *Objet*: organiser et financer un stage humanitaire. *Siège social*: Les Bouleaux, 72370 Le Breil-sur-Mérize. *Date de la déclaration*: 27 septembre 2007.

**Déclaration à la préfecture de la Sarthe. BIEN VIVRE EN BERCE.** *Objet*: vivre harmonieusement en milieu rural et dans le respect mutuel entre résidents et usagers de la forêt ; veiller à cette harmonie et informer les résidents ; défendre légalement et défendre les membres de l'association qui seraient en litige avec des personnes ne respectant pas les règles élémentaires de la forêt ; du droit des propriétaires ne désirant pas que leur terrain soit accessible à la chasse ; de toutes les nuisances de type d'activité (présence d'un relais de chasse ; chenil ; chien à courre ou battue). *Siège social*: La Serpinière, 72100 Eguillé. *Date de la déclaration*: 1<sup>er</sup> octobre 2007.

**Déclaration à la préfecture de la Sarthe. DOUWAP ASSOCIATION.** *Objet*: aide à la création et au développement d'activités artistiques divers et variés. *Siège social*: 8, rue du Coutelle, 72000 Le Mans. *Date de la déclaration*: 2 octobre 2007.

**Déclaration à la préfecture de la Sarthe. ASSO 6 SONS.** *Objet*: favoriser la création, la promotion et diffusion de projets artistiques. *Siège social*: appartement 1<sup>er</sup> étage, 7, rue Gambetta, Le Mans. *Date de la déclaration*: 2 octobre 2007.

**Déclaration à la préfecture de la Sarthe. LE KLIMAD-ASSOCIATION.** *Objet*: aider au développement des villages de la région (vallée de l'Allier) ; aider à combattre la sécheresse dans ces villages (notamment des aides essentielles, notamment du matériel agricole et des puits des pompes à eau) par permettre une meilleure répartition de l'eau dans les champs de plantations agricoles ; à la construction des dispensaires et la réhabilitation des établissements sanitaires. *Siège social*: 86, avenue du Leclerc, 72000 Le Mans. *Date de la déclaration*: 3 octobre 2007.

**Déclaration à la préfecture de la Sarthe. ROBOT'MAINE ASSOCIATION.** *Objet*: soutien et gestion d'une ou plusieurs équipes d'étudiants dans différents concours de robotique ; elle portera aussi une attention particulière à la promotion de la robotique. *Siège social*: Secrétariat du Département Informatique, avenue de la République, 72085 Le Mans cedex. *Courriel*: robotmaine@free.fr. *Date de la déclaration*: 3 octobre 2007.

**Déclaration à la préfecture de la Sarthe. VOCAL'MANS ASSOCIATION.** *Objet*: assurer le fonctionnement d'un groupe vocal et chorale de chanteurs amateurs. *Siège social*: 14, rue Bérard, Le Mans. *Date de la déclaration*: 4 octobre 2007.

1349 - **Déclaration à la préfecture de la Sarthe. CASTELTHON.** *Objet*: récolter des fonds en faisant des manifestations pour donner de l'argent à l'AFM. *Siège social*: 168, avenue Jean-Jaurès, 72500 Château-du-Loir. *Courriel*: stephane.patron@orange.fr. *Date de la déclaration*: 5 octobre 2007.

#### Modifications

1350 - **Déclaration à la préfecture de la Sarthe. Ancien titre: ARPEJE SARTHE. Nouveau titre: EPILEPSIE-FRANCE POLE.** *Objet*: informer, conseiller, aider et soutenir les personnes souffrant d'épilepsie, enfants, adultes et leurs proches. *Siège social*: association d'hygiène sociale de la Sarthe, 92, rue Molière, 72000 Le Mans. *Date de la déclaration*: 13 septembre 2007.

1351 - **Déclaration à la préfecture de la Sarthe. ASSOCIATION DES RESIDENTS BETAHON-CROMENACH.** *Siège social*: 88, rue Arsène-Laloup, 44220 Couëron. *Transféré; nouvelle adresse*: 3, rue Buffon, 72000 Le Mans. *Date de la déclaration*: 17 septembre 2007.

1352 - **Déclaration à la préfecture de la Sarthe. ADIF EPARGNE ASSOCIATION DES INITIATIVES EN FAVEUR DE L'EPARGNE.** *Objet*: souscrire des contrats d'assurance de groupe correspondant aux besoins et objectifs de ses membres dans les domaines de l'épargne, la retraite et la prévoyance ; étudier dans ce cadre, toute question liée à l'épargne, la retraite et la prévoyance. *Siège social*: 34, place de la République, 72000 Le Mans. *Date de la déclaration*: 18 septembre 2007.

1353 - **Déclaration à la préfecture de la Sarthe. ASSOCIATION DE LA FAMILLE.** *Objet*: fournir des employé(e)s familiales, du personnel de soutien scolaire, baby-sitters, animateurs (ricoches), aides ménagères, jardiniers, chauffeurs, personnes pour effectuer du repassage, ateliers de loisirs créatifs (pour enfants et adultes) ainsi qu'une crèche et une halle garderie et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ; sa durée est illimitée. *Siège social*: 3, rue des Lys, 72650 La Bazoge. *Date de la déclaration*: 19 septembre 2007.

1354 - **Déclaration à la préfecture de la Sarthe. Ancien titre: SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE DE 72340 BEAUMONT SUR DEME. Nouveau titre: AMICALE DES CHASSEURS DE BEAUMONT SUR DEME.** *Objet*: exercice de la chasse, promotion et la défense de la pérennité de la chasse, repeuplement, régulation des espèces nuisibles, respect des propriétés et des récoltes, répression du braconnage, et ce sur les terres gérées par l'association. *Siège social*: mairie, 25, rue Alexis-de-Tocqueville, 72340 Beaumont-sur-Dême. *Date de la déclaration*: 19 septembre 2007.

1355 - **Déclaration à la préfecture de la Sarthe. ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LA PERCUSSION.** *Siège social*: 21, rue Armand-Carrel, 93100 Montreuil-sous-Bois. *Transféré; nouvelle adresse*: 9, rue Principale, 72340 Poncé-sur-Loir. *Courriel*: apercuc@gmail.com. *Site internet*: apercuc.com. *Date de la déclaration*: 24 septembre 2007.

1356 - **Déclaration à la préfecture de la Sarthe. ROUTES NOMADES.** *Siège social*: 43, rue le Dantec, 35200 Rennes. *Transféré; nouvelle adresse*: 25, rue d'Andaine, 72190 Coulaines. *Courriel*: routesnomades@yahoo.fr. *Date de la déclaration*: 27 septembre 2007.

1357 - **Déclaration à la préfecture de la Sarthe. Ancien titre: EQUILIBRE HAUDI-CHEVAL SARTHE. Nouveau titre: ASSOCIATION EQUILIBRE SARTHE.** *Objet*: contribuer au développement de la pratique des activités équestres par les personnes handicapées, et plus généralement par les personnes en souffrance ou en difficulté d'adaptation, pour les bénéfices de toute nature qu'elles pourraient en retirer ; intéresse aux